

COMMUNE DE SEGUR LE CHATEAU

Conseil Municipal
Séance du 19 mai 2017 à 20H30

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.2121- 25 du
Code des Collectivités Territoriales.

Présents : Pierre-Louis PUYGRENIER, Pierre DAVID, Muriel DESMOULINS, Philippe ECREPONT, Sylvette BAUDUFFE, Michel DESMOULINS, DAUVERGNE Pascal, BURGUET Michel, Murielle BIDEAU.

Absents excusés : Estelle MATHEY – Donne pouvoir à Pascal DAUVERGNE

Absent non excusé : Bernard COURIVAUD

Muriel DESMOULINS a été désignée secrétaire de séance.

❖ REVALORISATION DE L'INDICE BRUTE TERMINALE DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Monsieur le Maire annonce que l'indice qui était de 1015 passe à 1022 pour les communes de moins de 500 habitants.

Pour le Maire de 646,25 Euros + 11,76 = 658,01 Brut

Pour le 1^{er} adjoint de 250,90 Euros + 4,56 = 255,46 Brut

Pour les 2^e et 3^e adjoints de 200,72 + 3,64 = 204,66 Brut

Ce qui fait sur le budget 283,20 Euros en plus par an.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la revalorisation des indemnités de fonction des élus.

❖ ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIE

Monsieur le Maire explique au conseil le fonctionnement de l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie pour la commune, ce qui permettrait une baisse de tarif de 7,04 % sur le prix de la consommation électrique communale.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le regroupement.

❖ MISE EN PLACE DU RIFSSEP

Suite à la décision prise à un conseil ultérieur, conseil vote l'acceptation de la mise en place du RIFSSEP pour le cadre d'emploi : adjoint administratif

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

❖ **APPROBATION DE DEVIS SUPPLEMENTAIRES POUR TRAVAUX D'ELECTRICITE AU LOGEMENT COMMUNAL ET LA SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le maire explique l'utilité de faire le déplacement du compteur de la salle, et montre des photos de l'emplacement actuel.

L'Entreprise DUBOIS, présente un devis de 1568,52 Euros TTC

Pour le déplacement du compteur pour la salle polyvalente qui se trouve actuellement dans l'entrée du logement communal pour le mettre dans la salle polyvalente où il sera accessible lors de manifestation dans cette salle.

Il y aura aussi un coût de 946,80 Euros TTC auprès de l'entreprise ENEDIS, qui elle doit aussi intervenir sur le compteur à l'extérieure de la salle et du logement.

Coût total de l'opération de pour la commune : 2515,32 Euros TTC

Le conseil vote à l'unanimité l'acceptation des projets et devis.

❖ **ACHAT DE MOBILIER URBAIN**

Monsieur rappel au conseil qu'il est utile de changer du mobilier urbain au niveau du champ de foire (bancs et tables) et d'en installer dans le parc au niveau du cimetière il présente donc trois devis.

POUR LES BANCS

Devis N° 1 : 1240 Euros TTC pour 2 bancs (bois et ciment) donc 150 Euros pour le transport

Devis N° 2 : 1310 Euros TTC pour 2 bancs KAVA (ciment) donc 150 Euros pour le transport

POUR LES TABLES

Devis N° 1 : 1134 Euros TTC pour 3 tables pique nique (2 tables pour le champ de foire et 1 table pour Espace au cimentière) Transport compris.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'achat des 3 tables pique nique et les 2 bancs en ciment (KAVA).

❖ **DECLARATION DE VACANCE DE POSTE (ADJOINT TECHNIQUE)**

Monsieur le Maire présente au conseil la vacance de poste d'adjoint technique (agent chargé de la propreté des locaux). Le poste est vacant au 1^{er} juillet 2017 (fin du CCD de Paulette GRANGER) et discute d'un remplacement assez rapide.

Monsieur le Maire explique qu'il peut y avoir deux types de recrutement :

- recrutement externe d'un agent contractuel avec cotisation à l'Ircantec
- recrutement interne d'un agent qui actuellement n'est pas à temps complet.

A) Laurent déjà à 35 heures donc impossible ;

B) Sabrina temps non complet à 24 heures donc possible.

Le Maire propose au conseil de recruter en interne Sabrina au poste d'adjoint technique pour assurer la propreté des locaux, à raison de 3 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette décision.

❖ **CONSTITUTION DE SERVITUDE DE PASSAGE, DE CANALISATION ET D'ESSARTAGE POUR LE RESEAU ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LA PARCELLES B138/135/134/133**

Vote à l'unanimité par le conseil.

La séance est levée à 23 h